

## Synthèse de l'enquête : fréquentation scolaire et difficultés d'enseignement



Pour faire suite à l'émoi occasionné par l'assassinat de Samuel Paty, nous avons souhaité mesurer, dans notre département, les conditions d'enseignement : la fréquentation scolaire, les difficultés d'enseignement rencontrées par les professeurs dans l'exercice de leur mission ainsi que la réponse qu'ils y apportent.

Le questionnaire, envoyé par mail à toutes les directrices et tous les directeurs d'école du département, portait :

### 1- sur la fréquentation scolaire

- d'abord sur la fréquentation des élèves de 3 ans, puisque c'était la 1<sup>ère</sup> année de l'obligation scolaire des enfants de cette tranche d'âge.
- ensuite, pour l'ensemble des élèves des écoles, sur l'absentéisme en début d'année et en fin d'année scolaire (15 premiers et 15 derniers jours).
- enfin sur l'absentéisme régulier, puis sur l'absentéisme pour motif religieux.

### 2 - les difficultés d'enseignement : adhésion au partage des fondamentaux de l'École de la République

- opposition à certains aspects de la vie scolaire ( mixité garçon- fille ; culture/traditions ; mais aussi tenue vestimentaire inappropriée)
- opposition aux contenus de l'enseignement : élèves évitant, par principe, les séances piscine, élèves refusant ou s'opposant au savoir enseigné (ex : théorie de l'évolution, données

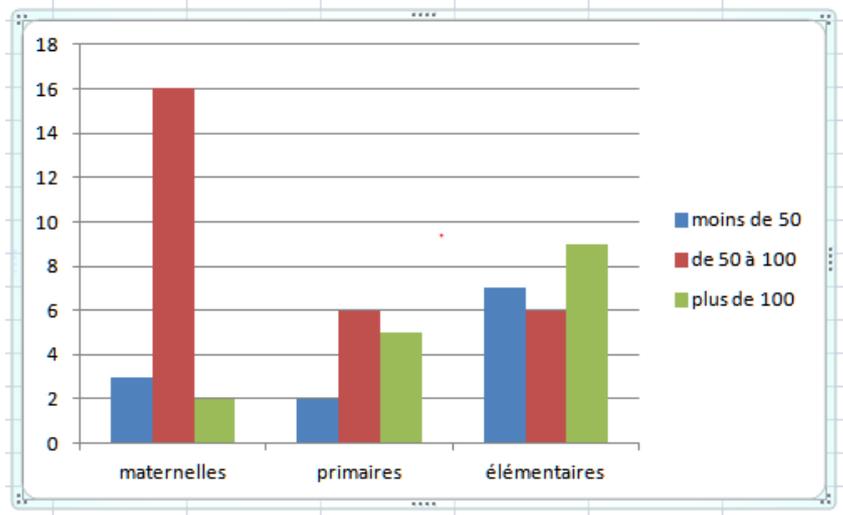
historiques sur l'esclavage, la colonisation, la Shoah, la guerre d'Algérie)

Les réponses étaient souhaitées autour de la période des vacances d'hiver.

Les directrices et directeurs d'école, très préoccupés et sollicités quotidiennement par la mise en place et le respect des conditions sanitaires dues à la pandémie actuelle ont, quand même, pris le temps de nous répondre : 55 écoles, cela correspond à environ 1/5 du nombre total des écoles de notre département.

(Sans la pandémie, les DDEN se seraient déplacés dans les écoles et nous aurions reçu environ 70 réponses, soit 1/2 en plus)

19 écoles maternelles / 76	soit 27.63%
14 écoles primaires / 112	soit 12.5% (Le taux de réponses des écoles primaires est très faible)
22 écoles élémentaires / 104	soit 21.15%



Le critère du choix du nombre d'élèves par type d'école correspond à peu près à l'implantation locale de chaque école :

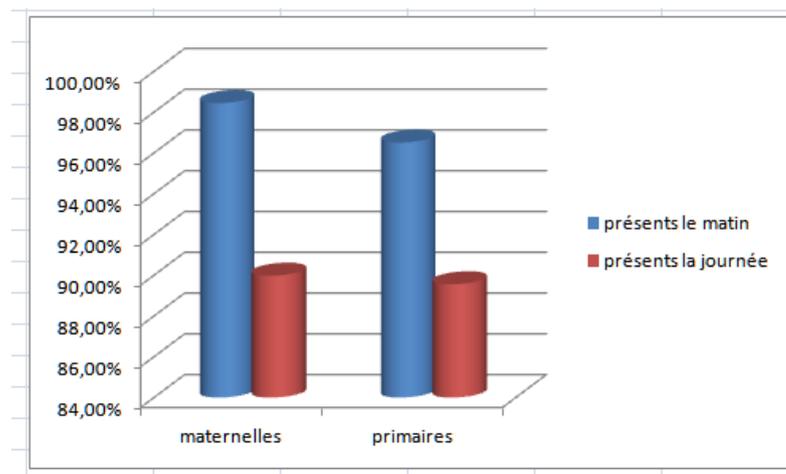
plus de 100 : école de ville (Blois, Romorantin, Vendôme)

de 50 à 100 : école périurbaine ou de chef lieu de canton

moins de 50 : école rurale

## 1- Fréquentation scolaire des enfants de 3 ans

Les différents pourcentages sont calculés sur la totalité des nombres des élèves de 3 ans inscrits dans les écoles maternelles et dans les écoles primaires



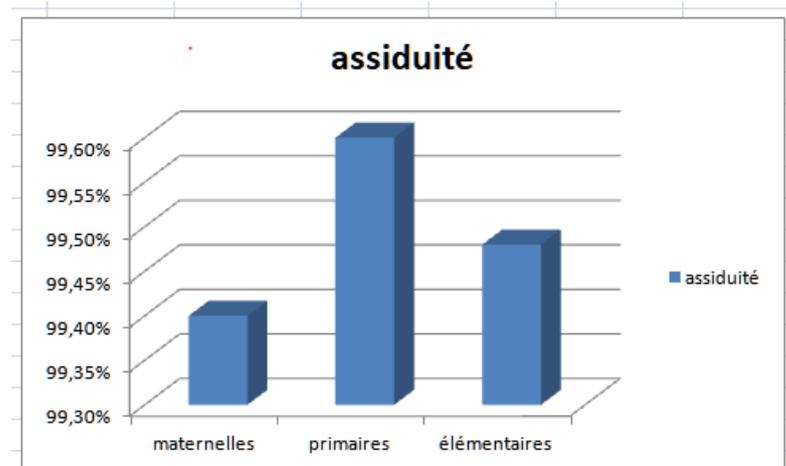
### Remarques :

- l'obligation scolaire est globalement respectée le matin 98% de fréquentation. (avec un taux de 2% supplémentaire pour les enfants fréquentant les écoles maternelles)

- malgré les préconisations gouvernementales de fréquentation des enfants la journée complète, 10% des enfants ne reviennent pas l'après-midi.

## 2- Assiduité des élèves

Les différents pourcentages ont été calculés en tenant compte des nombres annoncés, comme étant le total des élèves de leur école, par les directrices et les directeurs d'écoles (tant maternelles que primaires ou qu'élémentaires).



### Remarques :

- l'assiduité est réelle et supérieure à 99,40%. (elle est la plus réalisée dans les écoles élémentaires).

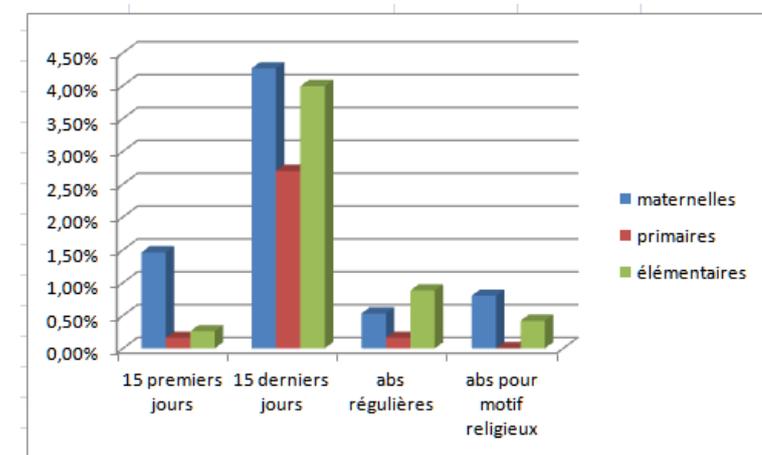
- en affinant les réponses par type d'écoles

Les écoles qui n'ont pas une fréquentation à 100% sont au nombre de :

- 2 (sur 19 écoles maternelles)
- 2 (sur 14 écoles primaires)
- 3 (sur 22 écoles élémentaires)

## 3- Autre analyse : Taux d'absences selon la période, la régularité, le motif invoqué par les familles

(les calculs sont basés sur les nombres totaux des élèves des écoles)



### Remarques :

- à cause de la pandémie les absences importantes des 15 derniers jours sont à relativiser. (celles des 15 premiers jours paraissent plus fiables)

- les absences sont les plus importantes en maternelle dans presque tous les cas.

- les absences régulières se trouvent dans 4 écoles maternelles, 1 en primaire, 5 en élémentaires.

- les absences pour motif religieux touchent 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires et aucune école primaire.

Les directeurs et directrices d'école sont surtout préoccupés par les absences régulières de certains élèves (chaque semaine le même jour) car, malgré leurs messages réitérés envoyés aux différentes familles, rappelant l'obligation scolaire, ils constatent que ces rappels sont inefficaces et que les absences répétées sont dommageables à la scolarité des élèves concernés.

(les raisons principales invoquées par les familles sont : la fatigue du WE, le retour en train d'un WE passé avec un autre parent et le peu d'intérêt pour l'école)

**4- Autres points d'étude :** enfants avec enseignement dans la famille, enfant avec enseignement par correspondance, enfants non scolarisés.

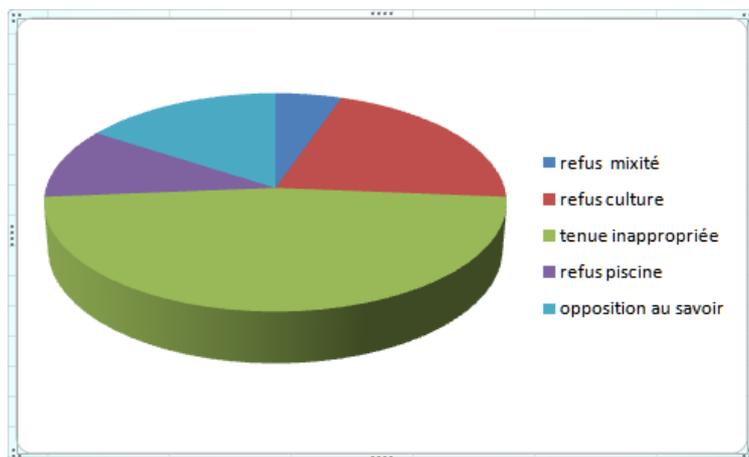
Voici les réponses obtenues (bien que bien des directrices et directeurs d'école aient mentionné ne pouvoir renseigner ces items car ils n'en avaient pas connaissance)

	Enseignement en famille		Enseignement par correspondance		Non scolarisés	
	Nbre d'élèves	Nbre d'écoles	Nbre d'élèves	Nbre d'écoles	Nbre d'élèves	Nbre d'écoles
maternelles	3	3	0	0	2 (dont 1 en GS)	2
primaires	5	2	0	0	0	0
élémentaires	6	4	3	3	12 (dont 10 dans la même école)	2

Remarques :

- dans ces réponses qui nous ont été confiées, c'est dans la catégorie "enfants non scolarisés" que les renseignements sont vraiment préoccupants.
- il nous paraît important que les directrices et directeurs d'école se rapprochent des services municipaux pour obtenir ces différents renseignements importants pour le suivi des enfants et leur scolarisation.

**5- Difficultés d'enseignement**



Remarques :

- les réponses obtenues ne sont que des cas relevés dans l'ensemble des écoles.
- il est cependant important de noter que dans notre département "rural" ces difficultés sont présentes. (pourtant, nous regrettons de ne pas avoir obtenu des réponses d'écoles de la ZEP de Blois, 1 seule réponse du Rep+ de Romorantin et 1 seule de Vendôme les Rottes ; ce qui aurait certainement impacté encore plus le nombre de cas)

→ Dans une école élémentaire, une directrice s'est aperçue, fortuitement, d'une attribution séparée des lieux de toilettes entre les élèves "français" et les "autres" (ayant une origine lointaine turque).

→ Lors d'une action de formation avec des professeurs d'école stagiaires (qui assurent 2 jours de classe par semaine sur l'année) nous avons eu connaissance du conseil donné par un directeur d'école au jeune enseignant en CM1-CM2 : ne pas traiter certains points d'histoire ou de biologie qui "dérangeraient" les parents d'élèves. (Ainsi que nous le craignons, les enseignants, par sécurité personnelle, peuvent être amenés à occulter certains points des programmes officiels.)